Editorial d'« Eléments », octobre 2011

MORT A CREDIT

Ezra Pound, au chant XLV de ses célèbres *Cantos* : « Par usura n'ont les hommes maison de pierre saine / blocs lisses finement taillés scellés pour que / la frise couvre leur surface / per usura / n'ont les hommes paradis peint au mur de leurs églises […] Par usura péché contre nature [*with usura sin against nature*] / sera ton pain de chiffes encore plus rance / sera ton pain aussi sec que papier / sans blé de la montagne farine pure / per usura la ligne s'épaissit / per usura n'est plus de claire démarcation / les hommes n'ont plus de site pour leurs demeures / et le tailleur est privé de sa pierre / le tisserand de son métier […] Les cadavres banquettent / au signal d'usura [*Corpses are set to banquet / at behest of usura*] ».

Les excès du prêt à intérêt étaient condamnés à Rome, ainsi qu'en témoigne Caton selon qui, si l'on considère que les voleurs d'objets sacrés méritent une double peine, les usuriers en méritent une quadruple. Aristote, dans sa condamnation de la chrématistique, est plus radical encore. « L'art d'acquérir la richesse, écrit-il, est de deux espèces : l'une est sa forme mercantile et l'autre une dépendance de l'économie domestique ; cette dernière forme est nécessaire et louable, tandis que l'autre repose sur l'échéance et donne prise à de justes critiques, car elle n'a rien de naturel […] Dans ces conditions, ce qu'on déteste avec le plus de raison, c'est la pratique du prêt à intérêt parce que le gain qu'on en retire provient de la monnaie elle-même et ne répond plus à la fin qui a présidé à sa création. Car la monnaie a été inventée en vue de l'échange, tandis que l'intérêt multiplie la quantité de monnaie elle-même […] L'intérêt est une monnaie née d'une monnaie. Par conséquent, cette façon de gagner de l'argent est de toutes la plus contraire à la nature » (*Politique*).

Le mot « intérêt » désigne le revenu de l'argent (*foenus* ou *usura* en latin, *tókos* en grec). Il se rapporte à la façon dont l'argent « fait des petits ». Dès le haut Moyen Age, l'Eglise reprend à son compte la distinction qu'avait faite le droit romain pour le prêt de biens mobiliers : il y a des choses qui se consument par l'usage et des choses qui ne se consument pas, qu'on appelle *commodatum*. Exiger un paiement pour le commodat est contraire au bien commun, car l'argent est un bien qui ne se consume pas. Le prêt à intérêt sera condamné par le concile de Nicée sur la base des « Ecritures » – bien que la Bible ne le condamne précisément pas ! Au XIIe siècle, l'Eglise reprend à son compte la condamnation aristotélicienne de la chrématistique. Thomas d'Aquin condamne également le prêt à intérêt, avec quelques réserves mineures, au motif que « le temps n'appartient qu'à Dieu ». L'islam, plus sévère encore, ne fait même pas de distinction entre l'intérêt et l'usure.

La pratique du prêt à intérêt s'est pourtant développée progressivement, en liaison avec la montée de la classe bourgeoise et l'expansion des valeurs marchandes dont elle a fait l'instrument de son pouvoir. A partir du XVe siècle, les banques, les compagnies de

commerce, puis les manufactures, peuvent rémunérer des fonds empruntés, sur dérogation du roi. Un tournant essentiel correspond à l'apparition du protestantisme, et plus précisément du calvinisme. Jean Calvin est le premier théologien à accepter la pratique du prêt à intérêt, qui se répand alors par le biais des réseaux bancaires. Avec la Révolution française, le prêt à intérêt devient entièrement libre, tandis que de nouvelles banques apparaissent en grand nombre, dotées de fonds considérable provenant surtout de la spéculation sur les biens nationaux. Le capitalisme prend alors son essor.

A l'origine, l'usure désigne simplement l'intérêt, indépendamment de son taux. Aujourd'hui, on appelle « usure » l'intérêt d'un montant abusif attribué à un prêt. Mais l'usure est aussi le procédé qui permet d'emprisonner l'emprunteur dans une dette qu'il ne peut plus rembourser, et à s'emparer des biens qui lui appartiennent, mais qu'il a accepté de donner en garantie. C'est très exactement ce que nous voyons se passer aujourd'hui à l'échelle planétaire.

Le crédit permet de consommer l'avenir dès le moment présent. Il repose sur l'utilisation d'une somme virtuelle que l'on actualise en lui attribuant un prix, l'intérêt. Sa généralisation fait perdre de vue le principe élémentaire selon lequel on doit limiter ses dépenses au niveau de ses ressources, car on ne peut perpétuellement vivre au-dessus de ses moyens. L'essor du capitalisme financier a favorisé cette pratique : certains jours, les marchés échangent l'équivalent de dix fois le PIB mondial, ce qui montre l'ampleur de la déconnection avec l'économie réelle. Lorsque le système de crédit devient une pièce centrale du dispositif du Capital, on rentre dans un cercle vicieux, l'arrêt du crédit risquant de se traduire par un effondrement généralisé du système bancaire. C'est en brandissant la menace d'un tel chaos que les banques ont réussi à se faire constamment aider ar mes Etats.

La généralisation de l'accession au crédit, qui implique celle du prêt à intérêt, a été l'un des outils privilégiés de l'expansion du capitalisme et de la mise en place de la société de consommation après la guerre. En s'endettant massivement, les ménages européens et américains ont incontestablement contribué, entre 1948 et 1973, à la prospérité de l'époque des « Trente Glorieuses ». Les choses ont changé lorsque le crédit hypothécaire a pris le dessus sur les autres formes de crédit. « Le mécanisme de recours à une hypothèque comme gage réel des emprunts représente infiniment plus, rappelle Jean-Luc Gréau, qu'une technique commode de garantie des sommes prêtées, car il bouleverse le cadre logique d'attribution, d'évaluation et de détention des crédits accordés […] Le risque mesuré cède la place à un pari que l'on prend sur la faculté que l'on aura, en cas de défaillance du débiteur, de faire jouer l'hypothèque et de saisir le bien pour le revendre à des conditions acceptables ». C'est cette manipulation d'hypothèques transformés en actifs financiers, jointe à la multiplication des défauts de paiement d'emprunteurs incapables de rembourser leurs dettes, qui a abouti à la crise de l'automne 2008. On voit l'opération se répéter aujourd'hui, aux dépens des Etats souverains, avec la crise de la dette publique.

C'est donc bien au grand retour du système de l'usure que nous sommes en train d'assister. Ce que Keynes appelait un « régime de créanciers » correspond à la définition moderne de l'usure. Les procédés usuraires se retrouvent dans la manière dont les marchés financiers et les banques peuvent faire main basse sur les actifs réels des Etats endettés, en s'emparant de leurs avoirs au titre des intérêts d'une dette dont le principal constitue une montagne d'argent virtuel qui ne pourra jamais être remboursée. Actionnaires et créanciers sont les Shylock de notre temps.

Mais il en est de l’endettement comme de la croissance matérielle : ni l’un ni l’autre ne peuvent se prolonger à l’infini. « L’Europe commise à la finance, écrit Frédéric Lordon, est sur le point de périr par la finance ». C’est ce que nous avons écrit nous-mêmes depuis longtemps : le système de l’argent périra par l’argent.

Alain de BENOIST